

Parlement de la République et Canton du Jura

Groupe PDC-JDC

## Interpellation

No : 882

Réponse du Conseil fédéral au postulat intitulé « **Sauver la race de chevaux Franches-Montagnes et le savoir-faire des éleveurs** » déposé par Anne Seydoux

Au mois de mars 2016, Anne Seydoux déposait un postulat au Conseil fédéral intitulé « **Sauver la race de chevaux Franches-Montagnes et le savoir-faire des éleveurs** ». Le texte déposé demandait au Conseil fédéral d'étudier des mesures innovantes susceptibles d'enrayer la diminution du nombre de naissances de chevaux de la race Franches-Montagnes, afin de préserver à la fois cette race et le savoir-faire des éleveurs.

L'analyse mentionnant que la race des chevaux Franches-Montagnes n'est pas menacée n'est pas comprise ni des fédérations ni par les éleveurs. Avec une diminution des naissances, et en parallèle une augmentation de la consanguinité la menace ne peut que croître.

Dans le rapport du Conseil fédéral ne figure aucune mesure innovante telle que demandé dans le postulat. Mettre en avant la numérisation pour soi-disant sauver la race Franches-Montagnes n'est qu'une mascarade et une esquive pour éviter d'aborder les problèmes de fond. L'extension des activités à l'étranger n'est pas une mesure innovante puisqu'elle n'apporterait pas d'augmentation significative du nombre de naissances. Pour illustrer cette délocalisation de l'élevage, une telle proposition équivaut par exemple à demander à l'interprofession du Gruyère d'étendre sa zone de production à l'étranger afin de maintenir la pérennité de ce produit typiquement suisse.

Les fédérations et les éleveurs attendaient également que le Conseil fédéral s'attaque au contingent d'importation de chevaux en le ramenant au minimum requis par l'Organisation mondiale du commerce soit 3322 contre 3822 aujourd'hui. Le Conseil fédéral a pourtant les moyens de faire cette correction qui profiterait à l'élevage suisse.

Enfin, les montants indiqués en soutien à la race franches-montagnes sont totalement surfaits par rapport à ce qui est effectivement alloué à la race. Alors qu'aucune mesure supplémentaire de protection douanière n'est envisagée, on ne peut que déplorer que le Conseil fédéral n'avance pas de solution pour renforcer la promotion des ventes, seule riposte possible à la pression des importations.

Sur la base de ces éléments, nous nous permettons de poser les questions suivantes au Gouvernement :

- Est-ce que le Gouvernement partage les constats et critiques de la branche ?
- Quelle est la position du Gouvernement au sujet du rapport du Conseil fédéral ?
- Le Gouvernement va-t-il intervenir auprès du Conseil fédéral afin que celui-ci reconsidère sa décision ?

Nous remercions d'avance le Gouvernement de ses prochaines réponses.

L'auteur :

  
Bernard Varin

Delémont, le 22 novembre 2017

